

ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Laurent HENART**

*Député de Meurthe-et-Moselle*

*Adjoint au Maire de NANCY*

*Ancien Ministre*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Association Pour la Préservation de la  
Qualité de Vie (APEQUA)  
Monsieur le Président  
BP 70070  
54261 Longuyon Cedex

*Intervention suivie par Laurent Piquard*

Nancy, le 6 avril 2011

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention, au nom de l'Association Pour la Préservation de la Qualité de Vie (APEQUA), au sujet des activités de la Société Mont Saint Martin Enrobés, filiale du Groupe Eurovia-Vinci.

Faisant suite à votre demande, je vous informe que je suis intervenu auprès de Monsieur Adolphe COLRAT, Préfet de Meurthe-et-Moselle, afin les services compétents puissent apporter des éléments de réponse précis dans les meilleurs délais.

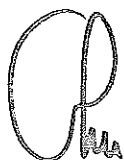
Pour votre parfaite information, vous trouverez ci-joint une copie du courrier en relation.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui seront réservées à cette démarche.

Restant à votre entière disposition pour toute démarche ultérieure, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments les meilleurs.

Monsieur Adolphe COLRAT  
Préfet de Meurthe-et-Moselle  
Préfecture de Meurthe-et-Moselle  
1, rue Préfet Claude Erignac  
54038 NANCY CEDEX

*Intervention suivie par Laurent Piquard*



Nancy, le 6 avril 2011

Monsieur le Préfet,

Mon attention a été appelée par l'Association Pour la Préservation de la Qualité de Vie (APEQUA), au sujet des activités de la Société Mont Saint Martin Enrobés, filiale du Groupe Eurovia-Vinci.

Aux termes d'un courrier détaillé, dont vous trouverez ci-joint la copie, l'APEQUA me fait part de ses inquiétudes quant au projet de déplacement de cette implantation vers la commune de Lexy.

Sans être opposés à cette activité économique, dont ils perçoivent les avantages, ses membres redoutent que l'avis des citoyens ne soit pas suffisamment en compte dans ce projet. Ils souhaitent surtout que le principe de précaution s'applique et que les nouvelles normes et procédures définies par les lois Grenelle soient respectées.

L'APEQUA attire également mon attention sur l'existence d'un site alternatif, à savoir la friche industrielle de Villers la Montagne qui, plus éloignée des habitations, pourrait inscrire le projet dans une démarche de développement durable plus identifiée.

Attentif à ces préoccupations, je me permets aujourd'hui de vous solliciter directement afin que les services de l'Etat en Meurthe-et-Moselle puissent apporter des éléments de réponse précis à cette association.

Vous remerciant par avance pour les suites que vous jugerez utiles de donner à cette démarche, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

